

CHARTRE DU GROUPE DE COORDINATION DE VAOUR CITOYEN

Cette charte énonce les principes fondamentaux que s'engagent à respecter le groupe de coordination de Vaour Citoyen

Chaque membre donne son accord par une signature nominative.

Elle peut évoluer et les modifications apportées feront l'objet d'une validation acceptée par tous les membres du groupe de coordination.

Enfin, elle est portée à la connaissance de tous ceux qui souhaitent participer à la vie de la Commune.

1 / VALEURS ET PRINCIPES RELATIONNELS (INDIVIDUELS)

- **LA PROBITÉ** : Je m'engage à respecter le bien d'autrui, à assumer mes responsabilités avec impartialité et intégrité.
- **LE RESPECT** : Je m'engage à respecter la parole, le point de vue et les choix de l'autre, j'évite les interprétations ou reproches au profit de l'expression de mes ressentis et la formulation de propositions, questions ou de demandes concrètes.
Je m'engage à respecter le cadre proposé par cette charte.
- **LA BIENVEILLANCE** : Lorsque je m'exprime, je le fais à la 1ère personne dans l'intention de vouloir du bien pour moi et pour les autres. Je mesure mes propos sans porter de jugement de valeur, en veillant à ne pas blesser, dénigrer ou ignorer l'autre.
- **LA COOPERATION** : J'accepte de travailler avec des personnes qui n'ont pas forcément les mêmes idées ou façon d'agir que moi dans le but d'atteindre un objectif commun.
- **L'ENGAGEMENT** : Je choisis de m'engager dans cette aventure collective en cohérence avec mes besoins et mes motivations personnelles. Je m'engage à être présent et ponctuel aux réunions (hors impératifs incontournables). En cas d'absence ponctuelle ou prolongée, je préviens le groupe et je me tiens informé. Je suis conscient et j'assume mes responsabilités lorsque je m'engage dans une fonction .
- **LA CONFIANCE** : Je pars du principe que chacun fait de son mieux pour le bien collectif. Je ne mets pas en question les décisions prises en mon absence. Si j'estime qu'une décision va à l'encontre de l'intérêt collectif ou me crée des tensions, je propose un espace de parole pour en discuter.

2/ VALEURS ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT (COLLECTIFS)

- **LA TRANSPARENCE** : Les comptes-rendus de toutes les réunions de travail doivent être systématiques. Nous les mettons à disposition de tous les habitants par tous les moyens de communication possible.
- **LA CONFIDENTIALITE** : Nous nous engageons à respecter la confidentialité des situations ou propos impliquant l'intimité des personnes. Nous respectons également l'anonymat des propos dans les compte-rendus.
- **FAIRE ENSEMBLE** : Nous nous engageons à utiliser au maximum les outils de l'intelligence collective pour co-construire des projets pour la commune .
- **FORMATION** : Nous nous engageons à faire appel si besoin à des compétences extérieures et à proposer au groupe des temps de formation.
- **L'OUVERTURE** : Nous nous engageons à trouver des moyens et mettre en place des actions pour faire participer un maximum d'habitants à la gestion communale.
- **LA CONVIVIALITE** : Nous tâcherons de laisser la place à l'humour respectueux, la légèreté et aux réjouissances. en organisant régulièrement des temps de convivialité informels pour apprendre à mieux se connaître (en dehors des temps de travail).

3/ ORIENTATIONS

- Continuer à défendre et renforcer les services publics et communaux.
- Coopérer avec les communes limitrophes, la Communauté de Communes du Causse et du Cordais (4C), les collectivités locales et régionales.
- Soutenir et accompagner les associations présentes et futures sur notre commune.
- Accueillir de nouvelles personnes, de nouveaux commerçants, agriculteurs, artisans en favorisant les circuits courts et dynamisant ainsi la vie du village.
- Agir en faveur de l'écologie et de la biodiversité, d'une agriculture paysanne et des économies de ressources naturelles

Prénom

Nom

Signature